

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 15 novembre 2011

N° 11-10-10

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 novembre 2011

OBJET :

**Dénomination voirie
communale : Chemin des
Violes – Rue Marie Curie –
Rue de l'esplanade.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la
séance :** 29

Secrétaire de séance : Johanne FOURNIER GERIN

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER –
Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard
ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude
LYONNET – Henri COMBE – Julien GOUTAGNY - Georgette
DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT –
Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Jacqueline
ROLLAND – Odile CLAVIERES – Catherine MAREY – Philippe
DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Geneviève NIGAY –
Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER – Sophie DURY -
Christian BECUWE – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :
Robert VIAELLE à Philippe DENIS – Joëlle VILLEMAGNE à
Catherine MAREY – Marie-Claire SAMOUILLET à Julien
GOUTAGNY - Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@maire-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	16/11/2011
Accusé réception le	16/11/2011
Numéro de l'acte	11-10-10

OBJET DE LA DELIBERATION :

DENOMINATION VOIRIE COMMUNALE : CHEMIN DES VIOLES – RUE MARIE CURIE – RUE DE L'ESPLANADE

Monsieur le Maire fait part des propositions émises par la Commission Cadre de Vie pour les dénominations suivantes :

- Chemin des Violes : il s'agit de la voie qui part de la route de l'Aérodrome jusqu'à la route des Lavandes.
- Rue Marie Curie : il s'agit de la voie entre la route de Chazelles-sur-Lyon et la route de Croix Rapeau
- Rue de l'esplanade : il s'agit de la voie entre l'avenue de la Coise et la rue du Onze Novembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTÉ** les propositions telles que présentées,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer aux administrations concernées ces nouvelles appellations (La Poste – France Télécom – Centre d'impôts fonciers de Montbrison – EDF).

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 14 novembre 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	16/11/2011
Accusé réception le	16/11/2011
Numéro de l'acte	11-10-10